

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 décembre 2014

## RÉFORME DE L'ASILE - (N° 2407)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 420

présenté par  
Mme Mazetier

-----

**ARTICLE 19**

À la seconde phrase de l'alinéa 36, substituer au mot :

« menaces »

le mot :

« atteintes ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel. L'article L. 712-1 emploie le terme « atteintes » et non « menaces ».